

La citoyenneté au collège passe par le secourisme

Au travers de sessions de dix heures, tous les collégiens de classes de 3^e sont formés, par petits groupes, aux gestes élémentaires de secours à personne.

L'initiative

Quand leurs parents ont pu obtenir une Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), les collégiens des années 2020 sortiront tous de l'établissement avec, en poche, le diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Le second a supplanté la première en 2007 en devenant « **une formation obligatoire dans le système éducatif** », souligne Magalie Sallé, la Conseillère principale d'éducation (CPE) de Pierre-et-Marie-Curie.

Neuf sessions de septembre à juin

Au sein du collège, c'est elle qui, en qualité de formatrice accréditée, enseigne ces « **gestes qui sauvent** » dans le cadre d'un dispositif qui a été « **relancé cette année par la Direction générale des enseignements scolaires** », après une période de suspension liée à la pandémie de Covid. « **Tous les élèves des classes de 3^e seront formés d'ici la fin de l'année** », précise la CPE.

Pour y parvenir, neuf sessions sont programmées entre la rentrée de septembre et le mois de juin. Chacune d'elles regroupe « **un maximum de dix élèves** » auxquels sont dispensées 10 heures de cours théoriques et pratiques : une durée un peu supérieure à celle ordinairement consacrée à ces apprentissages, « **afin d'être adaptée aux élèves ayant des difficultés** ». Et aussi d'intégrer « **les procédures sanitaires à mettre en place en raison de la circulation du Covid** ».

C'est dans une ambiance à la fois détendue et studieuse que les collégiens préparent ce PSC1 nécessitant de maîtriser trois situations : « **Les élèves sont validés en tant que secouriste, mais aussi en tant que victime et en tant que témoin.** » Des tests et des contrôles réguliers permettent de mesurer les acquisitions dans ces trois domaines.

Au bout du compte, il s'agira de savoir réagir face à des situations de détresse pouvant se présenter dans la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque... De « **devenir un citoyen actif** », comme y invite la protection civile.

Prochainement capables de mettre en œuvre « **le PAS : Protéger, alerter, secourir** », les élèves prennent à cœur leur formation « **financée sur les fonds propres du collège** ». Tous témoignent de son caractère « **très intéressant** » et estiment : « **C'est quelque chose qui mérite d'être su.** »



Tous les élèves de 3e sortiront du collège avec, en poche, le diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1. Ouest-France